

EPE - Algérie Telecom - SPA
Direction Opérationnelle de Tipasa
Sous-direction fonctions support
Département achats et logistique
Service Achats
Cité administrative AU1 Tipasa
Nif : 000216299033049
Avis de Consultation (Devis contradictoires)
N°02/AT/DO-TIPASA/2020

La Direction Opérationnelle de Tipasa lance une consultation (devis contradictoires) N° 02/AT DO-TIPASA/2020 pour la Réalisation des travaux d'étanchéité au niveau Relai Beni Boussalah Cherchell.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation à la présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales, qualifiées dans le domaine des travaux de bâtiment.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter à l'adresse ci-après et ce pour retirer le devis accompagnés du cachet de l'entreprise :

Direction Opérationnelle de Tipasa
Sous-direction fonctions support
Département achats et logistique
Service Achats
Cité administrative AU1 Tipasa

Les offres doivent être composées :

- **Registre commerce**
- **NIF**
- **Devis rempli, signé et cacheté**

Les offres accompagnées des pièces réglementaires citées doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°02/2020/AT/DO-TIP

« Réalisation des travaux d'étanchéité au niveau Relai Beni Boussalah Cherchell »
« À n'ouvrir que par la commission adapté pour les besoins ayant le caractère d'achat »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de la première date de parution du présent avis dans le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La date d'ouverture des plis aura lieu à huit clos, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt jours (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Directeur